

Le livret A moins rémunérateur

1 octobre 2020

Depuis le confinement, les Français ont épargné en masse et se sont tournés vers le Livret A, placement populaire phare. Placement qui, au demeurant, financera une partie du plan de relance gouvernemental. Problème, son taux de rémunération fait grise mine.

Quel nouveau taux d'intérêt ? Pourquoi les épargnants le choisissent quand même ?

Le 1er février 2020, il est tombé de 0,75 % à 0,5 %. S'il ne devrait plus baisser, c'est le taux le plus bas jamais atteint depuis la création de cette épargne en 1818 ! Avec ce nouveau calcul, les détenteurs du Livret A perdent une partie de la rémunération attendue et la garantie de bénéficier d'un taux supérieur à l'inflation. En visant le Livret A, l'État et la Banque de France frappent à nouveau les ménages. Le Livret A est en effet le deuxième placement préféré des Français, adopté par 55 millions d'entre eux, et notamment les plus modestes.

Une épargne de précaution

Si la baisse du taux avait freiné un peu la collecte en février et en mars, la crise sanitaire a ensuite incité les épargnants à se tourner massivement vers cette épargne dite « de précaution », disponible, sécurisée et défiscalisée, donc rassurante en période d'incertitude. Fin juillet, la collecte cumulée sur les sept premiers mois de l'année parvenait à 22,25 milliards d'euros. Le pic a été atteint en avril avec 5,47 milliards d'euros collectés (1,94 au cours d'avril 2019) *.

Un placement disponible

L'engouement pour le Livret A, épargne réglementée garantie par l'État, s'explique par plusieurs aspects. D'abord, les intérêts sont exonérés d'impôt et de prélèvements sociaux (CSG, CRDS...). Ensuite, le Livret A est dit « flexible ». On

peut l'ouvrir avec une petite somme, aux alentours de 10 euros (son plafond pour les particuliers est fixé à 22 950 euros), et l'argent placé n'est pas bloqué. Il reste disponible à tout moment. Pour toutes ces raisons, cette épargne est surtout adoptée par les personnes aux revenus modestes ou précaires, travailleurs ou étudiants.

D'autres taux à la baisse

Le Livret A n'est pas la seule épargne dont la rémunération a été amputée. D'autres offres ont vu leur taux plancher baisser. Celui du Livret de développement durable et solidaire (LDDS), destiné au financement des PME, des économies d'énergie dans les logements et à l'économie sociale et solidaire, lui aussi réglementé, est passé à 0,5 %. Si le rendement du Livret d'épargne populaire (LEP), accessible aux personnes à revenus modestes et sous conditions, recule de 0,25 %, à 1 %, il reste deux fois plus attractif que le Livret A. Les taux d'intérêt du Livret épargne entreprise (LEE) et du Compte d'épargne logement (CEL) ont été également minorés.

** Source : Chiffres communiqués par le groupe Caisse des dépôts, le 21 juillet 2020.*

L'AVIS INDECOSA-CGT

En 2019, Éric Lombard, DG de la Caisse des dépôts (CDC), affirmait que pour un Livret A sur lequel les Français ont déposé 4 800 euros, la baisse du taux d'intérêt de 0,75 % à 0,50 % coûterait environ un euro par mois à chaque détenteur. La perte globale annuelle moyenne (nombre de Livrets A multiplié par 12 euros) s'élève donc à quelques 660 millions d'euros. Une somme qui bénéficie aux banques dont les profits comptent déjà parmi les plus juteux des secteurs économiques. Indecosa-CGT s'indigne de cette mainmise sur l'argent des ménages, notamment les plus fragiles dont le Livret A est souvent le seul compte d'épargne.

Michèle Berzosa pour Indecosa-CGT

Paru dans Ensemble octobre 2020